

CONFÉRENCES

ACTUALITÉS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ANNÉE 2013

Par Christian Charamond, archéologue municipal, et Nathalie Paccard, responsable d'opération Inrap CIF

L'année 2013 a vu sur Chelles la réalisation de trois diagnostics et une fouille :

Au 2-4 Avenue Etienne Bourgeois a permis de poursuivre la reconnaissance des vestiges antiques de part et d'autre de l'axe de l'Avenue Gustave Nast. Il y a été mis au jour le passage d'un cours d'eau ayant servi de dépotoir ainsi qu'un niveau de voirie. Il n'existe plus d'occupation avant l'époque moderne, caractérisée par la mise en place de fondations correspondant à des limites parcellaires et à des habitations. Une fouille y a été prescrite.

Au 29 Avenue de la Résistance, au dessus de fosses, fossés et poteaux protohistoriques, des murs de silex liés au mortier et des remblais riches en mobilier démontrent l'extension à cet emplacement du sanctuaire gallo-romain fouillé en 1998 de l'autre côté de l'avenue, aux 24-24bis. Après l'abandon du monument au 3e siècle, le secteur est sporadiquement fréquenté durant le Moyen-âge. Sur ce projet également une fouille a été prescrite.

L'îlot Besson, entre les rues Adolphe-Besson et Sainte-Bathilde, a livré des vestiges antiques, carolingiens, médiévaux et modernes correspondant à une partie du bourg de Chelles antérieur à l'acquisition de ces terrains par l'abbaye pour y installer des bâtiments agricoles et jardins.



mur et sols du bâtiment nord (photo N.Paccard, Inrap)

Ce secteur figure à ce jour comme la zone d'investigation la plus méridionale du bourg médiéval, zone encore très mal connue. Il s'agit au XVIIIe s. d'un espace dévolu au jardin de l'abbaye.

La fouille a porté essentiellement sur une aire empierrée qui a été reconnue sur près de 1000 m² au sein de l'espace décapé mais qui se poursuit au delà des limites d'emprise vers l'ouest et le sud.

A l'est, étroitement lié à cet important espace de circulation, a été mis au jour un aménagement de berge sans doute transformé par la suite en appontement qui a livré notamment un alignement de trois poteaux en chêne en bon état de conservation (étude en cours). L'esplanade empierrée se justifierait dès lors par la proximité d'un passage sur voie d'eau, bras de la Marne, sensiblement dans l'axe de la rue Sainte-Bathilde actuelle.

Enfin, en limite nord de l'emprise, un ample bâtiment de pierre a été partiellement mis en évidence. Il se caractérise principalement par des réaménagements successifs matérialisés surtout par une alternance de niveaux de sols en terre battue et de sols d'occupation sur plus de 1 m d'épaisseur. Une première phase d'installation du pierré, ainsi que près d'une dizaine de structures excavées attenantes, sont attribuables à la période gallo-romaine (haut Empire). Les analyses futures des pieux de bois permettront de préciser le cadre chronologique des aménagements de berge à l'est. L'esplanade empierrée est réinvestie au haut Moyen Âge. Le mobilier retrouvé couvre une phase cohérente du IXe s. au début du XIe s. Cette phase d'occupation correspond également à celle du bâtiment découvert au nord.



l'aire de gravier (photo C.Charamond, SAMChelles)

Au 10-18, rue Sainte-Bathilde :
(Nathalie Paccard, responsable d'opération Inrap CIF)

Suite à un diagnostic réalisé en 2011, une fouille a été menée durant l'été 2013 sur une emprise de près de 2000 m², au sud du centre historique de Chelles.